



**Zonage**

**Zones urbaines et à urbaniser**

- UA- Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
- Uspr- Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SFR Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher
- UB- Zone urbaine à vocation mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
- UBs- Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap
- UBv- Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
- UBn- Zone urbaine à vocation mixte destinée aux villages présentant un nombre et une densité significatifs de construction
- UE- Zones urbaines à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
- UI- Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
- UL- Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
- AUI- Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- AUIE- Zone à urbaniser à vocation d'équipements
- AUIU- Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- 2AU- Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 2AUI- Zone à urbaniser à long terme à vocation économique

**Zone agricole**

- A- Zone agricole
- Ah- STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte agricole
- Ai- STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
- Aj- STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
- At- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
- At\*- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation de l'activité agricole
- Ap- STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
- Av- STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locaux destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
- As- STECAL correspondant à l'emprise du Zooparc de Beaulieu
- Ash- STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du Zooparc de Beaulieu
- Azo- STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et/ou salle d'art et de spectacle du Zooparc de Beaulieu

**Zone naturelle**

- N- Zone naturelle et forestière
- Na- STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
- Near- STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projet
- Nh- STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte naturel
- Ni- STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte naturel
- Nis- STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente existants ou en projet en zone naturelle
- Nit- STECAL correspondant aux terrains de camping ou terrains résidentiels de loisirs en projet en contexte naturel
- Ni\*- STECAL correspondant aux terrains de camping ou terrains résidentiels de loisirs en projet en contexte naturel
- Nm- STECAL correspondant aux établissements d'enseignement pédagogique et/ou de santé existants en contexte naturel
- Ns- STECAL correspondant aux activités de services ou à l'effectif l'accueil d'une clientèle existantes en contexte naturel
- Nsp- Zone naturelle patrimoniale concernée par le périmètre du SFR Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher
- Nt- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
- Nt\*- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation des espaces naturels
- Nv- STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locaux destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
- Nzp- STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du Zooparc de Beaulieu

**Prescriptions complémentaires**

- Cavités souterraines (BRGM)
- Zones humides de forte potentialité (SAGE Cher AVAL)
- Zone de recherche et d'exploitation de carrière

**Risque de défaillances des digues**

- Zone de dissipation d'énergie liée au risque de rupture du/des ouvrage(s) en application du PGRI Loire-Bretagne

**Zones potentiellement dangereuses en application du PGRI Loire-Bretagne (submersibles à plus de 1 mètre)**

- 1 mètre d'eau
- 1,5 mètres d'eau
- 2 mètres d'eau

**Informations**

- Cours d'eau et espaces aquatiques
- Digue
- Déversoir

**Cadastre**

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire

